A&S MAHU HOLDING
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 143 000 Euros
16 rue de la Bruyère, Lieudit Vreres – 79 100 Saint Léger de Montbrun
788 423 507 – RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 10 674,27 €, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025 comme suit :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 10 674,27 €

Affectation

- Au compte « réserve légale » : 533,71 €
 Correspondant à 5% du bénéfice de l'exercice
 Soit un compte « réserve légale » après affectation s'élevant à 7 839,36 €

- Au compte « autres réserves » : 10 140,56 €
 Soit un compte « autres réserves » après affectation de 113 757,78 €

Rappel des dividendes distribués :
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Alain MAHU
Cogérant

Monsieur Sébastien MAHU
Cogérant

COGEP

SARL A & S MAHU HOLDING

16 rue de la bruyere
lieu dit vreres
79100 SAINT LEGER DE MONTBRUN

Certifié Conforme

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025



COGEP GOND PONTOUVRE

142 ROUTE DE VARS
16160 Gond-Pontouvre

05 45 67 31 31

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : SARL A & S MAHU HOLDING — 16 rue de la bruyere — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : lieu dit vreres — 79100 SAINT LEGER DE MONTBRUN

SIRET : 7 8 8 4 2 3 5 0 7 0 0 0 2 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30092025 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	369 964	042		369 964	369 964
	Total I (5)	044	**369 964**	048		**369 964**	**369 964**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Créances (2) — Autres * (3)	072	4 609	074		4 609	4 796
	Charges constatées d'avance *	092	9 901	094		9 901	1 600
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 494	086		1 494	181
	Total II	096	**16 004**	098		**16 004**	**6 577**
	Total général (I + II)	110	**385 968**	112		**385 968**	**376 542**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	143 000	143 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	7 306	7 209
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	103 617	101 785
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**10 674**	**1 929**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**264 597**	**253 923**
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	15 193	30 109
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	295	298
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 817)	172	8 093	5 583
	Comptes courants d'associés	173	97 790	59 268
	Autres dettes	175		27 360
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**121 371**	**122 619**
	Total général (I + II + III)	180	**385 968**	**376 542**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SARL A & S MAHU HOLDING** — Néant ☐ *

				Exercice N clos le 30092025 (1)	Exercice N-1 clos le 30092024 (2)					
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue — biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214					
	Production vendue — services *		217		218	56 000	54 000			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230	5	10 334			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	**56 005**	**64 334**			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stocks (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*				240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	3 504	3 756			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	20	21			
	Rémunérations du personnel *				250	40 856	53 592			
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380		252	(1 395)	4 111			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254					
	Dotations aux dépréciations				256					
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	4	6			
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
	Total des charges d'exploitation (II)				264	**42 988**	**61 486**			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	**13 017**	**2 849**			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	1	1			
	Produits exceptionnels (IV)				290					
	Charges financières (V)				294	459	728			
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)		347		300					
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 884	193			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	**10 674**	**1 929**			
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	**10 674**	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 884				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138		
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		342
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		350
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352	**12 558**				354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :									360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370	**12 558**				372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE



COGEP

M·S
MA

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL A & S MAHU HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de **385 968** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **10 674** euros
L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/10/2024** au **30/09/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2025** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

M.S MA

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

MA
MS

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	369 964					369 964
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	369 964					369 964
	TOTAL	369 964					369 964

MS
AA

Charges à payer

		30/09/2025
Total des Charges à payer		3 297
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		109
INT COURUS S/EMPRUNT AUPRES ETAB CREDIT	109	
Dettes fiscales et sociales		3 188
DETTES PROVIS POUR CONGES PAYES	1 527	
AUTRES CHARGES A PAYER	176	
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	183	
AUTRES CHARGES A PAYER	1 028	
ETAT-AUTRES CHARGES A PAYER	274	

MA
MS

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		28 600,00	5,0000	143 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		28 600,00	5,0000	143 000,00

Filiales et participations

1 0

30/09/2025	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL BAMACO			97,42		
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL BAMACO					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				